



LES DIFFERENTS USAGERS DE LA MER

► La réglementation pour prévenir les abordages en mer

● Quelques extraits essentiels pour le kayakiste du règlement international pour prévenir les abordages en mer (principes) :

“Il y a risque d’abordage lorsque l’angle sous lequel on voit un bateau qui s’approche ne varie pas ou peu”.

“S’il y a doute quant au risque d’abordage, on doit considérer que ce risque existe”.

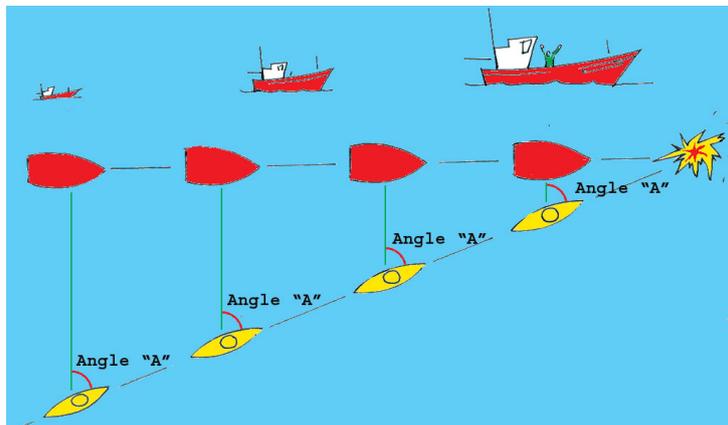
“Toute manoeuvre entreprise pour éviter un abordage doit, si les circonstances le permettent, être exécutée franchement, largement à temps et conformément aux bons usages maritimes”.

“Lorsqu’on ne parvient pas à déterminer si l’on est ou non, navire “privilegié”, on doit se considérer comme navire non privilégié et manoeuvrer de bonne heure en conséquence”.

► Comment éviter les collisions avec les autres utilisateurs ?

● Les risques de collision

De minute en minute, l’angle « A » reste le même et le bateau grossit : attention, danger !



“Illustration 1” Risques de collision
Bernard Moulin

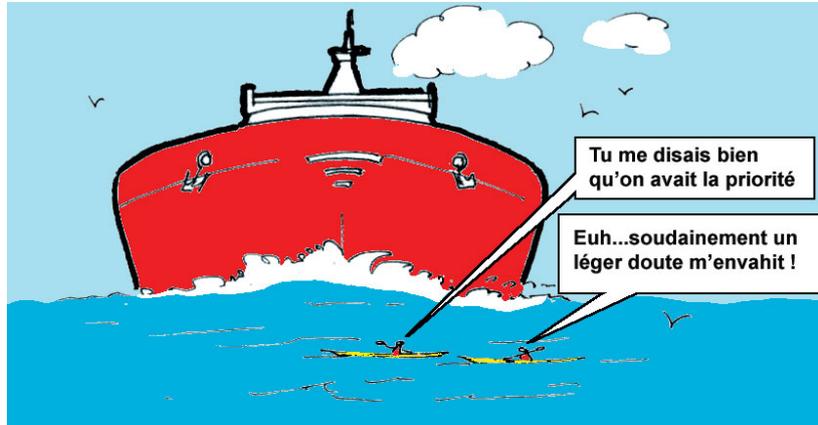
● Priorités et réalités... au ras de l’eau

Un certain nombre de règles définissent les priorités en fonction de la propulsion (voile ou moteur), de la position (navire en rattrapant un autre, navire dans un chenal...) ou de la manoeuvrabilité (navire en pêche...). Un autre paramètre est essentiel pour le kayakiste même s’il semble peu prévu par ce règlement : il est situé tout près de la surface (la tête du kayakiste est à environ 0,70 m de l’eau) et donc **très peu visible**, surtout dans une mer un peu formée.

Le kayakiste doit donc en permanence se poser la question : ai-je été vu ou non par l’autre navire ?



Dans le doute il vaut mieux s'écarter nettement. Dans les passages très fréquentés par les navires (commerce, pêche, ferries, Marine Nationale...), l'utilité du balisage pour le kayakiste peut consister bien souvent à rester du mauvais côté (par exemple du côté des hauts fonds dans un chenal) donc en dehors des lignes de trafic des "gros".

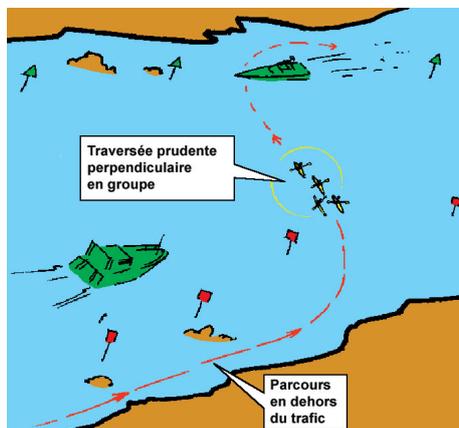


"Illustration 2" Priorité et réalité
Bernard Moulin

● La traversée d'un chenal très fréquenté

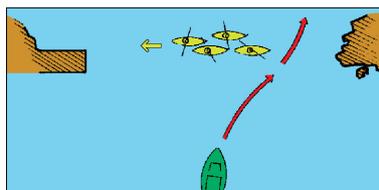
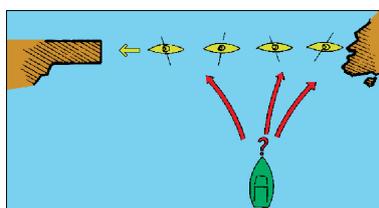
Extraits du règlement international (Règle 10 c) :

"Les navires doivent éviter autant que possible de couper les voies de circulation mais, s'ils y sont obligés, ils doivent le faire en suivant un cap qui soit autant que possible perpendiculairement à la direction générale du trafic. "



"Illustration 3" Traversée de chenal perpendiculaire en groupe
Bernard Moulin

Pour traverser un chenal très fréquenté, un groupe de kayakistes devra le faire prudemment (attendre le moment favorable), de manière perpendiculaire au chenal, et non pas en ligne de file, mais en groupe compact.



"Illustration 4" Traversée de chenal en groupe à éviter et à mettre en place
Bernard Moulin

➔ **AUTEUR** Bernard Moulin

➔ *En savoir plus...* Le kayak et la mer – Bernard Moulin – Edition le Canotier - 2004

